

PRIX D'EXCELLENCE DES DROITS HUMAINS DE LA FEDE

*L'édition de cette année s'inscrira dans l'anniversaire des 75 ans de
la Déclaration des droits de l'Homme
adoptée à Paris le 10 décembre 1948*

Conseils pratiques destinés aux candidats

*En parallèle du **Règlement intérieur** qui fournit des détails précis sur le cadre du Prix, vous trouverez ci-dessous des recommandations afin de présenter un dossier conforme aux attentes de la FEDE.*

Le projet présenté par le/la ou les étudiant(e)s d'écoles membres de la FEDE, inscrits dans un diplôme de la FEDE, doit porter sur un sujet en lien avec la question des droits humains¹.

- Promouvoir la prise de conscience, le respect et l'application des droits humains² est l'objectif principal du Prix.
- Le projet doit être une action entreprise en faveur des droits humains. Les étudiant(e)s choisissent d'inscrire leur projet dans une ou plusieurs thématiques et peuvent s'inspirer des exemples fournis pour problématiser leur projet :

EXEMPLES DE THEMATIQUES ET DE PROBLEMATIQUES POUVANT ETRE ABORDEES

- **Etat et droits humains**
 - En quoi l'Etat de droit est-il fondamental pour faire respecter les droits humains ?
- **Migration et droits humains**
 - En quoi est-il particulièrement nécessaire de défendre les droits humains des personnes migrantes ?
- **Développement durable et droits humains**
 - En quoi certaines activités promouvant un développement durable participent à défendre les droits humains ?
- **Genre et droits humains**
 - En quoi l'égalité entre les femmes et les hommes participe au respect des droits humains ?
- **Culture, langue et droits humains**
 - En quoi les relations interculturelles permettent de défendre les droits humains, et notamment ceux des minorités ?

¹La Fédération Européenne Des Ecoles (FEDE) privilégie Droits Humains et non Droits de l'Homme conformément au vote de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe qui a décidé de remplacer Homme par humains, terme plus inclusif.

²Caractéristiques des droits humains : inaliénabilité, indivisibilité, universalité, droits et obligations induites. Législation : universalité, non-Discrimination.

- **Jeunesse et droits humains**
 - Comment les jeunes peuvent participer activement à la défense des droits humains ?
- **Education et droits humains**
 - En quoi permettre un accès à une éducation de qualité pour tous favorise le respect des droits humains ?
- **Société civile et droits humains**
 - Pourquoi des organisations de la société civile et les ONG s'attachent à défendre les droits humains de personnes qui leur sont complètement étrangères ?

MODALITES DE LA SYNTHÈSE DU PROJET A TRANSMETTRE

La **SYNTHÈSE** du projet comportera les éléments suivants :

- **Une page de présentation avec :**
 - Le nom :
 - De l'école + le pays
 - Du ou des candidat(e)s, ainsi que leur prénom et leur adresse email
 - De l'éventuel professeur référent
 - L'intitulé du diplôme FEDE préparé par chacun des candidats
 - Le titre du projet
 - La thématique choisie
 - Le logo de la FEDE
 - Un texte de 5 à 10 lignes présentant très brièvement le projet
- **Un texte d'une à deux pages expliquant le projet en détail**

Le projet, adressé avec la synthèse, peut être présenté sous la forme de n'importe quel support : littéraire (poème, manuel, livret), audiovisuel (vidéo, jeu vidéo), musical (chanson, concert), arts plastiques (sculpture, tableau, affiche), exposition, performance (chorégraphie, pièce de théâtre), bande dessinée, présentation PowerPoint, organisation d'un colloque, d'une conférence ou d'un débat, etc.

Bilinguisme : dans l'évaluation des projets, la FEDE valorisera les candidats ayant fourni une synthèse de leur projet en français ET en anglais

Toutes les informations sur le Prix d'excellence des droits humains de la FEDE:

<https://www.fede.education/prix-dexcellence-droits-humains/#:~:text=Les%20laur%C3%A9ats%20du%20prix%20FEDE,droits%20humains%20de%20la%20FEDE>